

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES Le Complexe

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Le Complexe, salle de danse, fitness, aérien et yoga. Située au 204 Avenue du midi 30600, Vauvert, et toute personne physique souscrivant un abonnement ou utilisant ses services. Elles ont pour objet de définir les droits et obligations respectifs des parties.

Article 2 – Nature et validité de l'abonnement

L'abonnement est personnel et nominatif. Il ne peut être prêté, cédé ou transféré à un tiers, même temporairement. En cas d'utilisation frauduleuse de l'abonnement par une autre personne, le club se réserve le droit de résilier l'abonnement sans remboursement.

Article 3 – Modalités de paiement

À l'inscription, le premier mois est à régler sur place en espèces ou par chèque.

Ensuite, un relevé d'identité bancaire (RIB) est demandé afin de mettre en place des prélèvements mensuels automatiques.

Il est également possible de régler l'année complète, en une seule fois, en accord avec le gérant.

À l'inscription, un chèque de caution sera demandé en cas de tout incident.

Tout incident de paiement pourra entraîner la suspension temporaire de l'abonnement jusqu'à régularisation ou l'encaissement du chèque de caution.

Article 4 – Suspension et compensation

Sur présentation d'un justificatif, une suspension temporaire de l'abonnement est accordée dans les cas suivants :

- Grossesse
- Hospitalisation
- Blessure ou pathologie interdisant temporairement la pratique sportive. Pour tout autre motif exceptionnel, une compensation de 50 % du montant restant pourra être envisagée, sous réserve d'acceptation par la direction.

Article 5 – Droit à l'image

Le Complexe peut réaliser des photos ou vidéos dans le cadre de ses activités (cours, événements, etc.) à des fins de communication (réseaux sociaux, site web...).

Tout adhérent peut refuser l'utilisation de son image en adressant une demande écrite au moment de l'inscription ou par mail.

Article 6 – Comportement et exclusion

Le Complexe se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement un adhérent en cas de :

- Comportement dangereux ou irrespectueux envers autrui
- Refus répété de respecter les consignes ou les règles de sécurité
- Détérioration volontaire du matériel
- Non-paiement des sommes dues

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'exclusion pour motif disciplinaire.

Article 7 – Planning des activités

Le planning des cours et des activités est susceptible de modifications, selon :

- La fréquentation
- Les demandes des adhérents
- Les périodes de vacances
- La disponibilité des coaches

Les changements seront communiqués via les moyens habituels (affichage, site, application).

Article 8 – Tarifs

Les tarifs en vigueur sont consultables à l'accueil de la salle ou sur le site internet officiel.

Le Complexe se réserve le droit de les modifier à tout moment, hors période contractuelle en cours.

Article 9 – Responsabilité

Le Complexe décline toute responsabilité en cas de :

- Vol, perte ou détérioration d'objets personnels
- Blessure survenant hors des séances encadrées
- Problèmes de santé non déclarés

L'adhérent reconnaît être apte physiquement à la pratique d'une activité sportive et est invité à souscrire une assurance personnelle accident.

Article 10 – Protection des données personnelles

Les données collectées sont nécessaires à la gestion de l'abonnement et à la communication avec l'adhérent.

Conformément au RGPD, chaque adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, sur simple demande écrite adressée à : lecomplexe.contact@gmail.com

Article 11 – Force majeure

Le Complexe ne pourra être tenu responsable de la non-exécution de ses obligations en cas de force majeure (catastrophes, pandémie, décision administrative, etc.).

Aucune indemnité ou remboursement ne pourra être exigé dans de tels cas.

Article 12 – Modification des CGV

Le Complexe se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Toute modification sera communiquée aux adhérents via affichage ou support numérique.

En cas de désaccord, l'adhérent peut demander la résiliation sans frais.

Article 13 – Acceptation des CGV

La souscription d'un abonnement ou l'accès aux installations de Le Complexe implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

Article 14 – Annulation et rattrapage des cours (hors cours de fitness)

- Un minimum de **3 personnes** est requis pour qu'un cours soit maintenu.
- Toute absence doit être signalée **par mail à lecomplexe.contact@gmail.com**, afin de libérer la place et permettre aux professeurs de s'organiser.
- Une absence non signalée **au moins 10 heures à l'avance ne pourra pas être rattrapée**.
- Lorsqu'elle est signalée dans les délais, une absence peut donner droit à un rattrapage **dans un délai de 15 jours maximum**, sous réserve :
 - de l'**acceptation du professeur** concerné,
 - de la **disponibilité de places** dans le cours de remplacement.

Cas particuliers :

- **Danse & Yoga** : les cours peuvent être rattrapés **dans la même discipline**, sous accord du professeur et selon les places disponibles.
Exemple : j'annule un cours de classique intermédiaire, je peux rattraper en classique débutant.
- **Cerceau** : les cours peuvent être rattrapés **dans un autre cours de cerceau**, sous les mêmes conditions.
Exemple : j'annule mon cours de cerceau intermédiaire, je peux rattraper en cerceau débutant.
- **Aérien (Pole Dance)** : les cours peuvent être rattrapés **uniquement sur le créneau "Pôle tout niveau"**, selon planning et validation du professeur.
Exemple : j'annule un cours de pole avancé, je le rattrape sur le cours "Pôle tout niveau".

Nom Prénom (tuteur si mineur) :

Date et signature :